



# Quelle eau buvez vous ?

## Unité de Distribution LA CROIX DE THERONDELS

Bilan 2016

### Gestionnaires

Maître d'ouvrage  
MAIRIE DE LABESSERETTE  
Exploitant  
SAUR

### Ressources

Vous êtes alimentés par 4 captages

#### FORAGE AMBLARDIE

Autorisé par arrêté préfectoral du : 29/09/2011

#### LA CIPIERE1-DELMAS 2

Autorisé par arrêté préfectoral du : 26/09/2011

#### LA FORET

Autorisé par arrêté préfectoral du : 13/10/1972

#### SALON DU LOUP NORD - SUD

Autorisé par arrêté préfectoral du : 29/09/2011

### Traitement

Vous êtes alimentés par 1 traitement :

- TTP CHLORE LA CROIX DE THERONDELS

Traitement simple  
- CHLORE

### Bactériologie

Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux.

Pourcentage de conformité des 4 valeurs mesurées : 100,0% - maxi. : 0 germe/100ml

Limites de qualité : 0 germes/100ml

Eau de bonne qualité bactériologique.

### Nitrates

Substance provenant principalement des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels

1 valeur mesurée : mini. : 14,5 mg/L - maxi. : 14,5 mg/L - moyenne : 14,5 mg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

Eau conforme à la norme pour ce paramètre.

### Dureté

Exprimée par le TH en degrés français = teneur en calcium et magnésium dans l'eau

1 valeur mesurée : mini. : 5,1 °f - maxi. : 5,1 °f - moyenne : 5,1 °f

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Eau très peu calcaire. Cette eau peut favoriser la corrosion des conduites métalliques (plomb en particulier).

### Arsenic

Elément d'origine naturelle

Absence de mesures pour ce paramètre en 2016.

### Chlore résiduel

Réactif utilisé pour la désinfection de l'eau

4 valeurs mesurées : mini. : 0,1 mg/LCl<sub>2</sub> - maxi. : 0,2 mg/LCl<sub>2</sub> - moyenne : 0,1 mg/LCl<sub>2</sub>

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Teneur en chlore résiduel satisfaisante.



Après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb, purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Si la saveur ou la couleur de l'eau distribuée change, signalez le à votre distributeur d'eau.

### Conclusion

Au cours de l'année, l'eau distribuée sur votre réseau présentait globalement une qualité sanitaire satisfaisante.

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du Code de la Santé Publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés en 2016.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet [www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr](http://www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr) sur lequel ce document est également disponible, ainsi que le site internet [www.eaputable.sante.gouv.fr](http://www.eaputable.sante.gouv.fr) qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.

Délégation Départementale  
du Cantal  
13 Place de la Paix - AURILLAC  
04 81 10 63 10